

Feuille de route du travail de déconfinement dans le diocèse de Montréal

02 juin 2020

Le plan de route du déconfinement ecclésial pourra être adapté au fur et à mesure de l'avancement et des contraintes rencontrées. La première étape est en référence avec le travail du comité diocésain pour le déconfinement. Les autres étapes concernent les paroisses/missions/communautés/groupes.

Étape 1: Mise en place du plan diocésain de déconfinement

- 1) Constituer un comité diocésain de déconfinement
- 2) S'informer sur le déconfinement: « quoi », « comment », « quand », « en combien de temps »
- 3) Élaborer le plan de déconfinement, le guide pour une implantation réussie et tous les documents (Protocole pour la *Phase 1*; Document de contrôle; etc.)
- 4) Avoir les accords sur les principes de base du plan de déconfinement
- 5) Préparer un plan diocésain de communication

Étape 2: Évaluer le contexte de la paroisse/mission/communauté/groupe

- 1) Constituer un comité local de déconfinement
- 2) Faire le portrait de la situation générale et de la capacité de la paroisse
 - Dresser la liste des changements à apporter
 - Répertorier les acteurs impliqués
 - Évaluer le nombre et la capacité des bénévoles
 - Évaluer le nombre et la capacité du personnel pastoral impliqué
 - Évaluer l'impact des changements sur les processus et pratiques internes
 - Évaluer les besoins en équipement et technologie
- 3) Évaluer les coûts liés à l'implantation du déconfinement

Étape 3: Élaborer un plan et des procédures de déconfinement de la paroisse/mission/communauté/groupe

- 1) Déterminer l'applicabilité locale du plan de déconfinement diocésain
- 2) Élaborer le contenu local du déconfinement
- 3) Développer des procédures connexes au déconfinement
- 4) Faire réviser le contenu et les procédures par des personnes clés
- 5) Remplir la liste de contrôle (check list à *acheminer plus tard*) pour attester de la conformité par rapport aux orientations de l'Archevêque
- 6) Envoyer la liste de contrôle au comité diocésain en vue de l'autorisation d'ouvrir les portes de l'église

Etape 4: Implanter le déconfinement dans la paroisse/mission/communauté/groupe

- 1) Démarrer la *Phase 1: « Ouverture des portes d'églises »*
- 2) Préparer un plan local de communication
 - Éléments contenus dans le plan de communication
 - Recommandations pour la communication avec les participants de la phase I du déconfinement
 - Recommandations pour communiquer le démarrage du projet avec l'ensemble des paroissiens
- 3) Former les bénévoles et le comité local
- 4) Établir des mesures de soutien au déconfinement
- 5) Mettre en oeuvre la *Phase 2 : Les évènements à huis clos*
- 6) Mettre en oeuvre la *Phase 3 : Les évènements ouverts mais limités*
- 7) Mettre en oeuvre la *Phase 4 : Retour à la normale*

Etape 5: Évaluer et réviser la politique et les procédures du déconfinement (Cette étape se fera tout le long du projet et à la fin du déconfinement.)

- 1) Fréquence et moyens d'évaluation
- 2) Assurer une cohérence entre le plan de déconfinement, la politique ainsi que les procédures

Membres du comité (pour toute information: deconfinementmtl@gmail.com):

M. Jean-Chrysostome Zoloshi, prêtre, chargé de projets; **M. Jean-Pierre Couturier**, Curé Mission Marie Auxiliatrice; **Mme Marylène Valade**, Adjointe du Directeur de l'Office du personnel pastoral; **Mme Marie Hatem**, PhD, professeure, École de Santé Publique, Université de Montréal; **M. Claude Julien**, Curé de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce; **M. Pierre Joannette**, Diacre permanent; **M. Bertrand Montpetit**, Curé, paroisse Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux; **Mme Jeanine Morcos**, Agente de pastorale, Bordeaux-Cartierville; **M. Yves-Michel Touzin**, responsable de la Mission Notre-Dame-d'Haïti.